

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT EN ECOLE PRIMAIRE

des classes monolingues

avec enseignement renforcé de la langue allemande

- **21 heures de disciplines enseignées en langue française :**
 - . français
 - . mathématiques
 - . sciences
 - . histoire - géographie - éducation morale et civique
 - . éducation physique et sportive
 - . enseignements artistiques
 - . religion ou morale
- **3 heures d'apprentissage de l'allemand**

des classes bilingues

avec enseignement intensif de la langue allemande

- **12 heures de disciplines enseignées en langue française :**
 - . français
 - . mathématiques
 - . sciences
 - . histoire - éducation morale et civique
 - . éducation physique et sportive
 - . enseignements artistiques
 - . religion ou morale
- **12 heures de disciplines enseignées en langue allemande :**
 - . allemand
 - . mathématiques
 - . sciences
 - . géographie
 - . éducation physique et sportive
 - . enseignements artistiques